

Termes de référence

Renforcement des capacités des acteurs locaux dans trois régions : *Tanger-Tetouan-Al Houceima, l'Oriental* et Souss Massa, sur les questions migratoires et développement

*Programme : « Placer la migration au service du développement durable (Phase III) » et
Projet «Appui au Maroc en matière de gouvernance des données sur la migration »*

1. Contexte

Doté d'une position géographique particulière, carrefour entre l'Europe et l'Afrique, le Maroc s'est vu, progressivement, passé d'un pays de transit à un pays de destination. Accueillant des flux migratoires de plus en plus importants marqués par des profils migratoires riches et complexes, le Royaume s'est engagé à réformer sa politique migratoire afin de faire face à ces nouveaux enjeux. Lancée en 2013, la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), est pilotée à l'époque par le Ministère délégué Auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, chargé des Marocains Résidant à l'Etranger. Le Maroc est un pays champion dans la gestion de la migration, il est un modèle en matière de la mise en œuvre des politiques migratoires humanistes et responsables.

La Régionalisation Avancée vise à donner plus d'autonomie aux régions pour développer des stratégies territoriales en vue de la territorialisation de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) à l'échelon local. Afin de concrétiser la déclinaison de ces politiques migratoires au niveau régional, l'accompagnement et le soutien des Conseils régionaux dans l'appropriation des nouvelles compétences qui leurs sont attribuées représente un enjeu majeur.

Convaincue que l'intervention à l'échelle locale est essentielle pour la déclinaison de stratégies ambitieuses, après avoir accompagné les Conseils Régionaux de l'Oriental, de Souss-Massa, et de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, dans le développement des plans d'action régionaux Migration et Développement, l'OIM, souhaite aujourd'hui à travers son programme : « **Placer la migration au service du développement durable (Phase III)** » ainsi que son projet « **Appui au Maroc en matière de gouvernance des données sur la migration** », à continuer les efforts amorcés avec ses partenaires et de passer à une étape plus concrète.

Dans ce sens, étant consciente des causes et des effets de la migration sont souvent plus ressentis au niveau local, que ce soit sur le marché du travail local, la cohésion sociale, la taille et la démographie de la population locale ou les besoins en prestations de services publiques, l'OIM à travers le Programme « **Placer la migration au service du développement durable (Phase III)** » dit MM-3, qui vise comme objectif général de tirer parti des avantages du développement et maximiser les effets positifs de la migration pour les communautés d'accueil et d'origine, les migrant-e-s et leurs familles, et le projet « **Appui au Maroc en matière de gouvernance des données sur la migration** » qui, de son côté vise à renforcer la gouvernance des données sur la migration au Maroc, pour une meilleure élaboration et mise en œuvre des politiques migratoires sensibles au genre, fondées sur la connaissance des faits, elle prône le renforcement des capacités des autorités locales qui se trouvent en première ligne pour faire face aux transformations et aux opportunités que la migration apporte en

matière de prestation de services et d'intégration des migrant-e-s. Ainsi, l'amélioration des connaissances de ces acteurs locaux leur permettra de mieux répondre à ces enjeux du fait de leur proximité avec la population locale et leur connaissance des réalités locales pour tous les citoyens, y compris les migrant-e-s et les personnes déplacées.

2. Etendue du travail et tâches spécifiques de la consultation

La présente consultation vise à renforcer des capacités des acteurs locaux.

Plus précisément, le/la consultant-e aura pour mission de réaliser les tâches suivantes en étroite collaboration, à la fois, avec l'équipe de l'OIM et avec les acteurs locaux dans les dites trois régions :

- 1) Préparer le contenu des formations (en langues française et arabe) au profit des acteurs locaux œuvrant sur les questions migratoires. Et ce, dans le but d'améliorer les connaissances des acteurs régionaux et locaux sur les questions relatives à la migration. Ces formations se feront sur la base des trois ateliers élaborés auparavant :
 - a. Atelier « Loi internationale de la migration »
 - b. Atelier « La gouvernance de la migration »
 - c. Atelier « collecte, analyse et dissémination des données migratoires »
- 2) Elaborer, sur la base des ateliers susmentionnés, un guide de formation et un rapport des sessions qui serviront de supports pour les acteurs afin qu'ils capitalisent sur les acquis de ces formations.
- 3) Participer et contribuer à l'organisation des réunions, rencontres et ateliers prévus par l'OIM et les parties prenantes clés afin d'assurer une concertation continue et une communication régulière voire fluide avec ces dernières, tout au long de ladite consultation.

3. Calendrier et livrables

La période de la consultation est prévue du **06 juin 2022 au 30 septembre 2022**. Un calendrier provisoire est fourni ci-dessous. Toutefois, des ajustements peuvent être apportés si nécessaire.

Livrables :

1. Rapport de chaque formation, incluant :
 - Fiche de présence
 - Questionnaire d'évaluation des acquis (pré-/post- formation)
2. Guide récapitulatif des formations comprenant :
 - Un descriptif détaillé du contenu et du déroulement des sessions de formation (manuel du formateur)
 - Les recommandations formulées par les participants pour ajuster ou/et améliorer ces ateliers de sensibilisation.

Livrables et Calendrier provisoire de la mission

	Livrables/Calendrier	Date limite
1	Démarrage de mission	06 juin 2022
2	Programmation des formations	06 juin 2022
3	Déroulement des formations au niveau des régions ciblées Soumission des rapports de chaque formation	Juin 2022 – septembre 2022
4	Soumission du guide récapitulatif des formations comprenant : Un descriptif détaillé du contenu et du déroulement des sessions de formation (manuel du formateur) ainsi que les recommandations formulées par les participants pour ajuster ou/et améliorer ces ateliers de sensibilisation.	16 septembre 2022
6	Fin de la mission	30 septembre 2022

La structure des livrables doit être préalablement discutée et convenue avec l'OIM. Tous les livrables doivent être de qualité, soignés et mis en page.

5. Responsabilités de l'OIM

L'OIM effectuera les tâches suivantes pendant la mission :

1. Fournir les documents et/ou informations pertinent(e)s de l'OIM au consultant-e- ;
2. Fournir la liste des principales parties prenantes du programme, des partenaires techniques et des partenaires de mise en œuvre ;
3. Présenter le/la consultant-e- aux principales parties prenantes du programme et fournir la documentation nécessaire pour leur permettre de s'acquitter de la tâche ;
4. Fournir des commentaires sur les livrables ;
5. Assurer la supervision des activités du/de la consultant-e-.

6. Qualification et expériences demandées

Les candidats intéressés devront démontrer leur expérience dans les domaines suivants : mobilité humaine, migrations, droit international, sciences sociales. Les consultant-e-s doivent présenter :

- Une expérience confirmée dans la consultation de projets, notamment dans le domaine des politiques migratoires et de mobilité humaine, identification des besoins/acteurs en relation avec la migration. Une expérience dans le domaine de la mobilité, et notamment sur des programmes de renforcement des capacités en matière des migrations est très appréciée ;
- Des compétences et expériences démontrées en matière d'ingénierie de formation, d'andragogie et de sensibilisation ainsi qu'animation des formations ;
- D'excellentes capacités de rédaction en français et en arabe ;
- De solides capacités conceptuelles et analytiques ;
- Des capacités démontrées à livrer des contenus/guides de formation de qualité dans des délais serrés ;
- Des capacités à naviguer à travers différentes idées ou perspectives pour parvenir à un jugement indépendant.

7. Procédures de soumission

Les candidats intéressés par cet appel à consultation doivent soumettre leur proposition (technique et financière) comprenant :

- Un CV complet en langue française, comprenant la liste des consultations précédentes ;
- Une note de cadrage de la consultation de maximum 4 pages clarifiant la méthodologie, l'approche suivies et le plan de travail (chronogramme) ;
- Une proposition financière (détaillée par nature de dépenses et incluant le calcul homme/jour).

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : imrecrute@iom.int , en indiquant en objet « **Renforcement des capacités des acteurs locaux_MM3** », au plus tard le **29 mai 2022 avant minuit**.